

LES NATURALISTES BELGES

ETUDE ET PROTECTION DE LA NATURE DE NOS REGIONS

72, 1

Bureau de dépôt, 5030 Gx I.

JANVIER-MARS 1991





LES NATURALISTES BELGES

association sans but lucratif

Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles

Conseil d'administration :

Président d'honneur : C. VANDEN BERGHEN, professeur à l'Université Catholique de Louvain.

Président : M. A. QUINTART, chef du Service éducatif de l'I.R.Sc.N.B.

Vice-Présidents : M^{me} J. SAINTENOY-SIMON, MM. P. DESSART, chef de travaux à l'I.R.Sc.N.B., et J. DUVIGNEAUD, professeur.

Organisation des excursions : responsable : M^{me} Lucienne GLASSÉE, av. Léo Errera, 30, bte 3, 1180 Bruxelles, tél. (02) 347 28 97 ; C.C.P. 000-0117185-09, LES NATURALISTES BELGES asbl - Excursions, 't Voorstraat, 6, 1850 Grimbergen.

Trésorier : M^{lle} A.-M. LEROY, Danislaan 80 à 1650 Beersel.

Rédaction de la Revue : M. P. DESSART.

Le Comité de lecture est formé des membres du Conseil et de personnes invitées par celui-ci. Les articles publiés dans la revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Protection de la nature : M. J. DUVIGNEAUD, professeur, et M. J. MARGOT, chef de travaux aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur.

Membres: MM. G. COBUT, D. GEERINCK et L. WOUÉ.

Bibliothécaire: M^{lle} M. DE RIDDER, inspectrice honoraire.

Secrétariat, adresse pour la correspondance et rédaction de la revue : LES NATURALISTES BELGES asbl, Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles. Tél. (02) 648 04 75. C.C.P. : 000-0282228-55.

TAUX DE COTISATIONS POUR 1991

Avec le service de la revue :

Belgique et Grand-Duché de Luxembourg :

Adultes 500 F

Étudiants (âgés au maximum de 26 ans) 350 F

Institutions (écoles, etc.) 600 F

Autres pays 550 F

Abonnement à la revue par l'intermédiaire d'un libraire :

Belgique 700 F

Autres pays 900 F

Sans le service de la revue :

Personnes appartenant à la famille d'un membre adulte recevant la revue et domiciliées sous son toit 50 F

Notes : Les étudiants sont priés de préciser l'établissement fréquenté, l'année d'études et leur âge. La cotisation se rapporte à l'année civile, donc au 1^{er} janvier au 31 décembre. Les personnes qui deviennent membres de l'association durant le cours de l'année reçoivent les revues parues depuis janvier. A partir du 1^{er} octobre, les nouveaux membres reçoivent gratuitement la dernière revue de l'année en cours.

Tout membre peut s'inscrire à notre section de mycologie : il suffit de virer ou verser la somme de 360 F au compte B.C.B. 651-1030583-61 du *Cercle de Mycologie de Bruxelles*, Avenue de l'Exposition 386 Bte 23 à 1090 Bruxelles (M. Cl. PIQUEUR, Tél. : (02) 479 02 96).

Pour les virements et les versements : C.C.P. 000-0282228-55

LES NATURALISTES BELGES asbl

Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles.

La Nature au rendez-vous du parc Solvay

par Alain QUINTART (*)

En léguant son magnifique domaine à la Communauté française de Belgique, John-Ernest Solvay ne s'attendait peut-être pas à mériter la gratitude des naturalistes en plus de celle de tous les amateurs d'espaces verts.

L'association *Les Naturalistes belges* n'a pas manqué d'étudier ce parc au point de vue des sciences naturelles, ni de le parcourir lors de nombreuses excursions guidées organisées pour ses membres.

En ma double qualité de président des *Naturalistes belges* et d'habitant de La Hulpe, j'ai insisté pour que les travaux consacrés au parc Solvay de nos excellents amateurs soient publiés dans le bulletin de la société, constituant ainsi un panorama de plus en plus complet de la vie qui se déroule dans le domaine.

C'est tout l'héritage des populations néolithiques qui défrichèrent la forêt charbonnière qui nous pousse à admirer un site modelé par l'homme.

Et c'est aussi la passion raisonnée des scientifiques européens : constatant que presque tous les sites ont subi l'influence de l'homme et que tous ceux de Belgique sont semi-naturels, ils ne peuvent plus négliger les enseignements que peut apporter l'étude d'un tel parc qui, par sa vaste superficie, nous réserve encore de nombreux coins de nature du plus grand intérêt. Les *Naturalistes belges* ont donc pris à cœur de mettre en valeur le domaine Solvay en faisant connaître ses particularités et ses richesses.

Deux de nos meilleurs auteurs, madame J. SAINTENOY-SIMON et monsieur H. DE WAVRIN, nous font profiter de leur connaissance du parc Solvay, de leurs nombreuses observations personnelles et de leur talent de vulgarisateurs. (Pour l'aperçu botanique, l'auteur a bien entendu tenu compte de tout ce qui avait été publié précédemment dans le bulletin des *Naturalistes belges*). D'autre part, MM. P. GOFART et F. DE KEULENEER publient la première étude sur les libellules du parc Solvay. Je les remercie vivement d'avoir été nos porte-parole.

(*) Avenue Wolfers, 36, B-1310 La Hulpe.



Remise en liberté en plein milieu du parc Solvay, devant les enfants des « Ateliers Nature du Muséum », d'une chouette hulotte (*Strix aluco*) soignée et sauvée par madame VANDERVELDEN. (Voir p. 30).

Le parc Solvay à La Hulpe

Promenade botanique

par Jacqueline SAINTENOY-SIMON (*)

Plus de 450 espèces de plantes « sauvages » (Ptéridophytes et Spermatophytes), plus de 130 espèces de Bryophytes (mousses et hépatiques), des dizaines d'espèces ornementales, voilà ce que le parc Solvay offre au promeneur et au naturaliste. Des études très complètes ont été effectuées qui donnent la liste exhaustive des végétaux que l'on peut rencontrer dans ce superbe domaine. Les références à ces travaux figurent dans la bibliographie reprise à la fin de ce texte. Les noms français des plantes sont ceux de la Nouvelle Flore de Belgique (DE LANGHE *et al.*, 1983). Décrire ce foisonnement en quelques pages est évidemment impossible. Aussi inviterons-nous le lecteur à s'arrêter avec nous en quelques points particulièrement intéressants de la propriété.

Le parc dans la forêt

En 1833, Maximilien de Béthune acheta à la Société Générale des Pays-Bas, la propriété qui deviendrait, soixante ans plus tard, le parc Solvay. Les parcelles acquises faisaient partie de la forêt de Soignes.

C'est pourquoi, d'où que l'on se trouve dans le parc Solvay, la vue porte toujours sur de majestueuses frondaisons de telle sorte que le parc semble entouré de toutes parts par une profonde forêt de hêtre ⁽¹⁾.

Le parc-spectacle

Au premier printemps, des milliers de jonquilles éclairent les sous-bois ; puis au mois de mai, les muguets odorants tapissent la colline du Belvédère ; enfin, partout, éclatent les fleurs violet pâle des rhododendrons.

Les immenses pelouses sont ornées d'arbres ⁽²⁾ isolés ou en bou-

(*) Rue Arthur Roland, 61, B-1030 Bruxelles.

(1) La forêt de Soignes est actuellement « une futaie pure équienne de hêtre d'origine artificielle, plantée sous le régime autrichien à la fin du XVIII^e siècle » (ANONYME, 1984).

(2) Nous ne pouvons les citer tous, mais des étiquettes d'identification sont placées sur les troncs ou au pied des troncs d'une grande partie des essences ornementales.

quets plantés pour la beauté de leur frondaison : séquoias géants, cèdres de l'Atlas, tulipiers de Virginie, robiniers faux-acacias, pruches⁽³⁾... Au bord des étangs, sont échelonnés les ptérocaryers du Caucase, les séquoias de Chine, les cyprès chauves, les copalmes, les arbres des pagodes... Des allées de faux-cyprès de Lawson ou de cryptomères du Japon sont aménagées à divers endroits de la propriété ; des arbres indigènes ou exotiques sélectionnés pour leur port fastigié ou pleureur, pour leur feuillage argenté, pourpre ou doré, dessinent des lisières variées en bordure des pelouses et des massifs boisés. Des quantités d'arbustes ornementaux sont également cultivés : hamamélis, cornouillers de Floride, viornes à feuilles gaufrées, etc. En automne leurs feuillages prennent mille nuances et sont un enchantement pour le promeneur.

Géologie

En résumant les données géologiques reprises dans les articles de DEKEYSER & BRUYNSEELS (1983) et de MICHIELS (1987) nous pouvons dire que :

— au Quaternaire récent (à l'Holocène), se sont formés les dépôts tourbeux de la vallée de l'Argentine ; pendant le Pléistocène, se sont déposés les loess nivéo-éoliens qui se retrouvent sur les plateaux, « les vallées actuelles ayant été creusées sous l'action des fleuves venant de Haute Belgique » (MICHIELS, 1987).

— ce sont les assises géologiques du Tertiaire (Eocène) qui forment la plus grande partie du relief accidenté du parc. Au nord de la propriété, à une altitude de 110 mètres, ce sont les sables calcarifères blanchâtres et les grès calcareux du Lédien qui couronnent les collines, mais partout ailleurs se trouvent les sables bruxelliens, parfois riches en carbonates et souvent très fossilifères. La présence à faible profondeur d'argile yprésienne imperméable se matérialise par l'existence d'étangs qui furent dessinés à l'emplacement d'anciens fonds marécageux.

Promenade botanique

Le domaine est très vaste (220 ha). La promenade que nous proposons commence à l'entrée principale du parc (située chaussée de Bruxelles), contourne l'étang de la Longue Queue, monte jusqu'au château et revient au point de départ en s'écartant de temps à autres des sentiers battus ! Cet itinéraire (Fig. 1) permet d'observer de très

(3) Pruche, nom en usage au Canada ; en Europe, on l'appelle aussi « tsuga du Canada » (*Tsuga canadensis*).

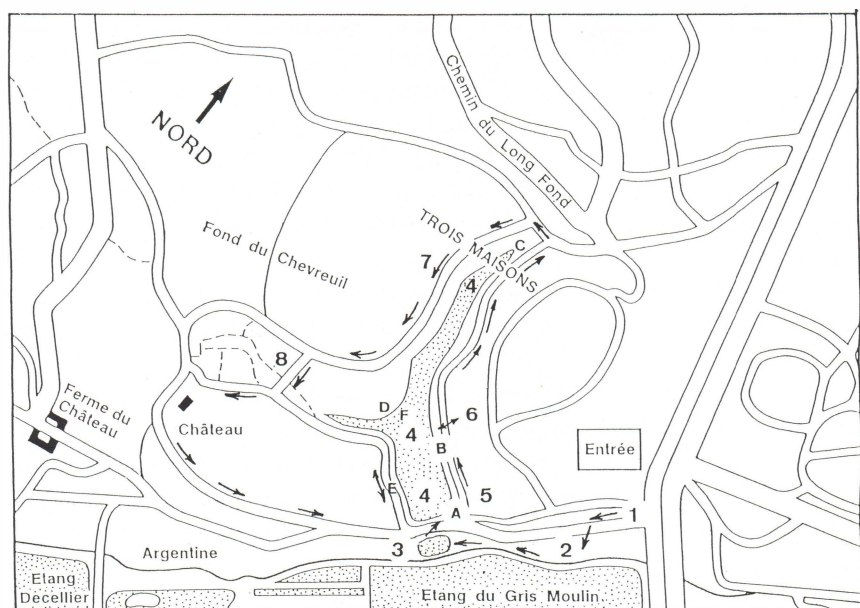


FIG. 1. — Plan de la promenade. 1. Entrée. 2. Vallée de l'Argentine. 3. Étang Rond. 4. Étang de la Longue Queue. 5. Colline du Belvédère. 6. Belvédère. 7. Hêtraie à fougères. 8. Vallon des matteuccies. (Carte d'après STASSER, 1977, et GEERINCK, 1984).

nombreuses espèces végétales. (Rappelons qu'il est interdit de cueillir les fleurs et les feuillages !).

1. L'entrée

Au départ de la promenade nous pouvons admirer diverses espèces ornementales.

L'entrée du parc est ombragée par un grand platane hybride (*Platanus* × *hispanica* cv. *Acerifolia*) et une fois franchies les grilles on aperçoit, à gauche, un faux-cyprès de Lawson (*Chamaecyparis lawsoniana*), à droite, des ifs (*Taxus baccata*). La villa que longe le chemin est couverte de lierre indigène (*Hedera helix*), de lierre de Colchide (*Hedera helix* cv. *Dentato-Variegata*), aux larges feuilles vertes et jaunes, de vigne-vierge tricuspidée (*Parthenocissus tricuspidata*), de glycine (*Wistaria sinensis*)... Un févier sans épines (*Gleditsia triacanthos* cv. *Moraine*) et un bouquet de bouleaux (*Betula pendula*) bordent la haie d'if (*Taxus baccata*). Les ramures bleutées d'un cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlanticus* cv. *Glauc*) et celles, pendantes, d'un hêtre pleureur (*Fagus sylvatica* cv. *Pendula*) sont visibles à proximité de la villa.

Du chemin, le paysage est plaisant. Au nord, on distingue trois séquoias géants (*Sequoiadendron giganteum*) postés au beau milieu d'une vaste pelouse (à droite du chemin). Le séquoia géant est appelé aussi wellingtonia ou encore mammouth. Il est très fréquemment planté dans les parcs. C'est le plus grand arbre connu. Dans sa région d'origine, la Californie, il peut atteindre plus de 100 mètres de hauteur ; le diamètre de son tronc peut dépasser 5 mètres à sa base et une photo classique montre une auto passant dans un tunnel creusé dans un tronc de séquoia. Sa longévité est tout aussi extraordinaire : plusieurs milliers d'années ! L'écorce du tronc est épaisse, spongieuse et rougeâtre.

La pelouse remonte en pente douce vers des massifs boisés où l'on distingue les feuillages rouges des pruniers de Pissard (*Prunus cerasifera* cf. *Woodii*) et des hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* var. *purpurea*), les troncs argentés des bouleaux (*Betula pendula*), les branches un peu déjetées des mélèzes (*Larix decidua* et *L. kaempferi*), les troncs rougeâtres des pins sylvestres (*Pinus sylvestris*)...

Au nord-ouest (dans l'axe et un peu à droite du chemin), la colline du Belvédère est couverte de hêtres et bordée de rhododendrons (Fig. 2) d'où émergent les cimes pointues de faux-cyprès de Lawson (*Chamaecyparis lawsoniana*). De part et d'autre du chemin sont plantés un tilleul à larges feuilles (*Tilia platyphyllos*) dont les branches traînent jusqu'à terre, quelques robiniers faux-acacias (*Robinia pseu-*



FIG. 2. — Rhododendrons.

doacacia)⁽⁴⁾ qui portent en juin des grappes de fleurs blanches odorantes, recherchées par les abeilles, et un groupe de hemlocks (*Tsuga heterophylla*).

Au sud enfin, la vallée de l'Argentine est en grande partie dissimulée par de hautes plantes. Le ruisseau est séparé de l'étang du Gris Moulin (qui ne fait pas partie de la propriété Solvay, mais mérite quelque attention) par une berge étroite. Au-delà de l'étang, se dresse un versant couvert de hêtres (*Fagus sylvatica*). Les berges sont envahies par diverses espèces de saules (*Salix* div. sp.). En bordure de l'Argentine, d'immenses feuilles un peu semblables à des feuilles de rhubarbe couvrent la berge : ce sont les feuilles du pétasite officinal (*Petasites hybridus*).

L'étang du Gris Moulin est colonisé par un grand « roseau », le jonc des chaisiers (*Scirpus lacustris*), facilement reconnaissable à ses hautes tiges raides, d'un vert très sombre, jadis abondamment utilisées (vannerie, chaume, rempaillage des chaises, etc.). À la surface de l'étang flottent les feuilles et les fleurs des nénuphars blancs (*Nymphaea alba* subsp. *occidentalis*).

2. Les bords de l'Argentine

En piquant au travers de la pelouse, on rejoint les bords de l'Argentine, laissés à l'état sauvage. Quelques aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*), des saules (*Salix* div. sp.), des frênes (*Fraxinus excelsior*), des érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*) ainsi que des buissons de cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) et de sureau noir (*Sambucus nigra*) ombragent la rive.

Quelques espèces ornementales intéressantes y ont été plantées :
— le ptérocaryer du Caucase (*Pterocarya fraxinifolia*) qui possède des feuilles composées, très longues (plus de 50 cm), à folioles nombreuses (11 à 21), vert sombre et luisantes. Cet arbre drageonne abondamment et forme des massifs très touffus d'où pendent en été des épis verts très allongés (ils peuvent atteindre parfois 50 cm de longueur) qui portent des fruits (des noix minuscules) munis d'une aile arrondie. Cette essence facilement reconnaissable est plantée en de nombreux endroits de la propriété, en bordure des étangs.

— le séquoia de Chine (*Metasequoia glyptostroboides*) découvert en 1941 seulement, décrit en 1944 et introduit quelques années plus tard dans les parcs et jardins du monde entier (d'après MITCHELL, 1977).

(4) Graphie conseillée par LAMBINON & DUVIGNEAUD (1988, *Dumortiera*, 40 : 13) (N.D.L.R.).

Contrairement à ce que l'on observe chez le cyprès chauve, les feuilles sont opposées sur des ramules également opposés : ceux-ci tombent d'une pièce à la fin de l'automne, après avoir pris des couleurs éclatantes. Le séquoia de Chine est également planté en plusieurs points le long des étangs du domaine.

— le copalme d'Amérique (*Liquidambar styraciflua*), aux belles feuilles palmées que l'on pourrait confondre avec celles de certains érables, mais qui sont alternes et non opposées.

Dans le ruisseau pousse la cardamine amère (*Cardamine amara*) et le cresson des fontaines (*Nasturtium officinale*), qui n'est autre que le cresson que nous mangeons couramment, aux propriétés dépuratives. Les berges sont couvertes d'une mégaphorbiaie, c'est-à-dire d'une prairie constituée de plantes de très grande taille particulières aux milieux humides (hygrophytes ou plantes hygrophiles). L'existence d'une végétation naturelle le long des cours d'eau permet à toute une faune de subsister (insectes, poissons, batraciens, oiseaux, petits mammifères, etc.) car elle peut s'y abriter, s'y nourrir, etc. En plus de son aspect esthétique — elle est abondamment fleurie — la mégaphorbiaie groupe toute une série d'espèces utiles. Qu'on en juge ! Au cœur de l'été, fleurissent côte à côte des espèces médicinales comme la consoude officinale (*Symphytum officinale*), la reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), la valériane (*Valeriana officinalis*), la vénéneuse morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*) ; des espèces nectarifères comme l'eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*) qui, lorsqu'elle fleurit, se couvre de centaines de petits capitules d'un rose terne qui attirent les insectes et l'épilobe hérissé (*Epilobium hirsutum*), aux fleurs rose vif ; des espèces comestibles comme le cirse maraîcher (*Cirsium oleraceum*), grande composée aux capitules jaunâtres, dont on peut consommer les jeunes feuilles...

Un peu en amont, près de l'étang Rond (Fig. 3), la berge est envahie par les feuilles énormes du pétasite officinal (*Petasites hybridus*). Cette plante est pourvue de rhizomes (ou tiges souterraines) épais qui donnent naissance à des hampes florales qui sortent de terre très tôt (mars-avril) dans la saison et qui portent des dizaines de petits capitules rosâtres. Les feuilles se développent par la suite atteignant en quelques mois une taille respectable.

3. L'étang Rond

L'extrémité est de l'étang Rond nous montre un début d'atterrissement (comblement progressif d'un étang par la végétation et la vase). Dans l'eau, des massettes à feuilles étroites (*Typha angustifolia*) for-



FIG. 3. — L'étang Rond.

ment une petite roselière, suivie en arrière de la berge par une magnocariçaie (ensemble de grandes laïches). La plus remarquable de ces laïches, la laïche paniculée (*Carex paniculata*), forme de gros touradons (touffes s'élevant au-dessus du sol). La laïche des marais (*Carex acutiformis*) est abondante. Entre ces cypéracées poussent quelques iris des marais (*Iris pseudacorus*) aux jolies fleurs jaunes (Fig. 4), que l'on retrouve tout autour des étangs, le lycope d'Europe (*Lycopus europaeus*), la menthe aquatique (*Mentha aquatica*), le lychnis fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*) et une ombellifère assez discrète, la petite berle (*Berula erecta*). Plus en arrière encore, le scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*) apparaît en compagnie de la véronique des ruisseaux (*Veronica beccabunga*).

L'étang du Gris Moulin est tout proche et on peut y observer également une roselière plus ou moins fragmentaire à massette à larges feuilles (*Typha latifolia*) et roseaux phragmites (*Phragmites australis*), plantes entre lesquelles les oiseaux d'eau peuvent se dissimuler facilement.

Les berges de l'étang Rond montrent aussi quelques joncs épars (*Juncus effusus*), des scrophulaires aquatiques (*Scrophularia auriculata*) et des salicaires (*Lythrum salicaria*).

Parmi les espèces ornementales curieuses plantées à cet endroit citons :

— l'arbre des pagodes ou arbre aux quarante écus (*Ginkgo biloba*),



FIG. 4. — Iris jaunes.

un « fossile vivant ». En effet, il existait déjà au Jurassique et est le seul représentant actuel d'une classe, d'un ordre et d'une famille qui connurent un très grand développement à cette époque. Cette espèce originaire du sud-ouest de la Chine est devenue très rare dans la nature, mais est très souvent plantée dans les parcs et les jardins. C'est une espèce dioïque : les arbres mâles ont les étamines groupées en chatons, les arbres femelles portent des ovules nus qui mûrissent en formant une étrange graine « imitant » un fruit charnu à noyau de la taille d'une mirabelle, et qui dégage rapidement une odeur nauséabonde. Les feuilles sont très reconnaissables. Elles sont coriaces, en forme d'éventail échancré, avec de fines nervures et un long pétiole. Elles prennent en automne une teinte dorée.

— le cyprès chauve ou cyprès de la Louisiane (*Taxodium distichum*), magnifique conifère au feuillage caduc (d'où son appellation qui ne se justifie qu'en hiver !), qui prend une couleur flamboyante en

automne. On le distingue aisément du séquoia de Chine par ses feuilles alternes, sur des ramules également alternes, mais qui tombent aussi d'une pièce à l'approche de l'hiver. Au bord de l'eau, il se forme sur ses racines des protubérances remplies d'un tissu spongieux, que l'on appelle des pneumatophores. Elles permettent l'aération des racines dans les sols gorgés d'eau et sortent du sol tout autour des arbres. Elles sont bien visibles un peu au-delà du déversoir (voir ci-après).

L'étang Rond se trouve en contrebas de l'étang de la Longue Queue ; son déversoir forme une jolie cascade dont les abords sont enfouis sous la végétation. Le lierre indigène (*Hedera helix*), l'herbe à Robert (*Geranium robertianum*), la fougère femelle (*Athyrium filix-femina*), la fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*), la scrophulaire aquatique (*Scrophularia auriculata*), la grande pervenche (*Vinca major*) et le chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*) garnissent les rocailles. Des touffes de laîche espacée (*Carex remota*) jaillissent entre les dalles souvent immergées du sentier.

4. L'étang de la Longue Queue

Les rives de l'étang de la Longue Queue (Fig. 5) rassemblent de nombreuses espèces que nous avons déjà pu observer auparavant. Ici aussi les cornes de l'étang sont en voie d'atterrissement par les héli-



FIG. 5. — L'étang de la Longue Queue.

phytes (espèces enracinées dans la vase inondée et qui fleurissent loin au-dessus de l'eau) : des roselières s'y sont installées.

A. Au sud de l'étang on peut observer une de ces roselières où apparaît la grande glycérie (*Glyceria maxima*), très grande graminée aux larges inflorescences, et une primulacée aux belles fleurs jaunes, la lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*), ici très abondante.

B. Au voisinage de l'escalier qui escalade la colline du Belvédère, la berge se garnit de pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*) et de scutellaire toque (*Scutellaria galericulata*) entre lesquelles rampe l'herbe aux écus (*Lysimachia nummularia*).

C. Au nord de l'étang existe également une roselière dans laquelle, en plus des espèces que nous avons déjà rencontrées, se dressent le rubanier rameux (*Sparganium erectum*) et la baldingère (*Phalaris arundinacea*). Au premier printemps (mars-mai), le populage des marais (*Caltha palustris*) y fleurit abondamment. Cette renonculacée aux fleurs d'or, a de nombreuses étamines qui attirent certains coléoptères, grands consommateurs de pollen.

D. Les plantes herbacées ornementales sont rares dans le domaine, mais on peut observer en été, le long des berges de l'étang de la Longue Queue, une grande composée très décorative aux capitules jaunes et aux feuilles cordées, la télékie (*Telekia speciosa*), originaire du sud-est de l'Europe (voir couverture du Bulletin).

E. Au bord de l'étang, sur la rive ouest, a été plantée une fougère spectaculaire, l'osmonde ou fougère royale (*Osmunda regalis*). Cette plante existe à l'état naturel en Belgique, en Campine et en Ardenne principalement, mais elle est en voie de raréfaction à cause de la politique généralisée d'assèchement des marécages, mais aussi parce que ses rhizomes sont utilisés par les jardiniers pour cultiver des orchidées épiphytes. Son port robuste et la beauté de ses feuilles en font une plante ornementale recherchée. Elle a des feuilles de deux types : des feuilles assimilatrices vertes et des feuilles fertiles qui sont vertes seulement dans leur partie inférieure et qui portent des sporanges bruns dans leur partie supérieure. Du sud de l'étang, un détour d'une centaine de mètres vous permettra de l'admirer.

F. Quelques nénuphars jaunes (*Nuphar lutea*) flottent à la surface de l'eau.

5. La colline du Belvédère

Le chemin qui longe l'étang de la Longue Queue (à l'est) passe au pied de la colline du Belvédère. Le versant est assez érodé et les racines des hêtres qui le recouvrent sont parfois déchaussées. Un curieux

mélange d'espèces tapisse le sol. C'est le muguet (*Convallaria majalis*), espèce acidiphile (qui pousse sur sols acides), qui est le plus abondant. Il a été répandu artificiellement sur les sables calcarifères par les jardiniers. La pente disparaît sous les feuilles ovales de cette liliacée dont les fleurs sont si appréciées ; elle est pourtant si vénéneuse que l'eau dans laquelle les bouquets ont trempé devient elle-même toxique ! La verge d'or (*Solidago virgaurea*), quelques touffes de fétuque capillaire (*Festuca filiformis*), l'épervière des murs (*Hieracium murorum*), la piloselle (*H. pilosella*), l'érythrée petite centauree (*Centaureum erythraea*) sont disséminées parmi les mugues.

Diverses plantes calcicoles (qui poussent sur des sols calcaires) peuvent se développer ici. C'est ainsi que l'on peut rencontrer deux laïches : la laïche glauque (*Carex flacca*) et la laïche digitée (*Carex digitata*) ; la carline (*Carlina vulgaris*), composée très piquante, aux feuilles argentées et aux capitules jaunâtres ; l'inule conyze (*Inula conyzae*), composée aux feuilles veloutées et aux nombreux capitules jaunes ; l'ancolie (*Aquilegia vulgaris*), aux jolies fleurs bleues, souvent cultivée dans les jardins ; la belladone (*Atropa bella-donna*), espèce qui pousse le plus souvent dans les coupes forestières des bois calcaires (cette plante est mortellement toxique et il ne faut jamais goûter ses baies noires et luisantes qui ressemblent pourtant à d'appétissantes cerises !) ; un arbuste, peut-être planté d'ailleurs pour son beau feuillage, la viorne mancienne (*Viburnum lantana*). Toutes ces espèces sont courantes dans les régions calcaires du pays (la vallée de la Meuse par exemple), mais sont rares ou même très rares en Brabant.

6. Le Belvédère

Le Belvédère peut être atteint soit par un escalier vertigineux, soit par le chemin qui monte obliquement au sud de l'étang de la Longue Queue.

Il est cerné par des bosquets de bouleau verruqueux (*Betula verrucosa*). Manifestement les hêtres trop élevés ont été éliminés d'ici pour dégager la vue sur le château et sur la forêt avoisinante. Quelques érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*), des sureaux noirs (*Sambucus nigra*) couverts de fleurs odorantes au mois de juin et des fourrés denses de rhododendrons l'entourent également. La fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) est abondante partout.

Le long de l'escalier, des plages de bugle rampante (*Ajuga reptans*), de véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*), de véronique filiforme (*Veronica filiformis*), de myosotis des bois (*Myosotis sylvatica*)

et de lierre terrestre (*Glechoma hederacea*) dessinent une palette de tons bleus.

Au pied de l'escalier, quelques bouillons blancs (*Verbascum thapsus*) et inules conyzes (*Inula conyzae*) montent la garde. Des buissons de buddléa (*Buddleja davidii*, l'arbre aux papillons) aux longues inflorescences violettes se penchent gracieusement sur le versant.

De l'escalier du Belvédère, le chemin longe l'étang de la Longue Queue, puis s'en écarte et s'engage sous les rhododendrons, les tilleuls et les hêtres. Quelques touffes de luzule des bois (*Luzula sylvatica*) et des digitales pourpres (*Digitalis purpurea*) sont disséminées le long du bois. Cette dernière espèce est extrêmement vénéneuse. Peu après un buisson de marronnier blanc (*Aesculus parviflora*), le chemin sort du bois et débouche sur une pelouse garnie d'élégants conifères, des cryptomères (*Cryptomeria japonica*).

7. La hêtraie riche en fougères

De l'extrémité nord de l'étang de la Longue Queue, un chemin établi à mi-côte gagne le château. Entre ce chemin et l'étang, se trouve une prairie de fauche dominée par diverses espèces de graminées. L'oseille sauvage (*Rumex acetosa*) y est très abondante et, fructifiée, donne à la prairie une coloration rougeâtre.

En bordure du chemin poussent des charmes (*Carpinus betulus*), des sorbiers des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*), puis une très belle hêtraie dont le sol est recouvert de fougères. En bordure de la forêt on peut observer le genêt à balais (*Sarothamnus scoparius*), aux fleurs jaune vif ; diverses espèces forestières comme la canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*), aux feuilles rudes et de couleur vert foncé ; la laïche des bois (*Carex sylvatica*), vert jaunâtre ; le millepertuis élégant (*Hypericum pulchrum*).

Un sentier à l'abandon s'ouvre à droite et permet de pénétrer facilement dans la forêt. Le sol humide du sentier porte la patience sang-de-dragon (*Rumex sanguineus*), la laïche espacée (*Carex remota*), la lysimaque des bois (*Lysimachia nemorum*), le jonc épars (*Juncus effusus*), le lamier jaune (*Lamium galeobdolon* subsp. *montanum*), la cirrée de Paris (*Circaea lutetiana*), la benoîte commune (*Geum urbanum*). Dans le sous-bois, le soleil joue sur les feuilles de fougères exubérantes : fougère femelle (*Athyrium filix-femina*), fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*), fougère dilatée (*D. dilatata*), fougère des chartreux (*D. carthusiana*), fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). L'anémone sylvie (*Anemone nemorosa*) et la jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scriptus*) dont les fleurs illuminent le premier printemps et qui disparaissent

rapidement en début d'été, y sont mêlées de même que la germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*).

Curieusement, une plante calcicole, la mercuriale vivace (*Mercurialis perennis*), peut couvrir presque complètement le sol de la hêtraie, piquée seulement de quelques pieds de fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) liée quant à elle à des sols acides.

Le long du chemin, en face d'un enclos, un talus sec permet d'observer le millepertuis couché (*Hypericum humifusum*), la brunelle commune (*Prunella vulgaris*), la véronique officinale (*Veronica officinalis*), la véronique à feuilles de serpolet (*V. serpyllifolia*), la laïche pâle (*Carex pallescens*), etc.

8. Le vallon des matteuccies

À gauche, un embranchement permet d'atteindre un vallon enjambé par un pont aux balustrades de béton. Sous les magnifiques chênes pédonculés (*Quercus robur*) règnent la pénombre et l'humidité favorables aux curieuses fougères qui y ont été plantées. Ces fougères portent le nom scientifique de *Matteuccia struthiopteris* (en français matteuccie à ailes d'autruche) (Fig. 6). La matteuccie, qui pousse à l'état sauvage en Europe (sauf en Europe occidentale et méridionale), existe en Belgique en une seule station seulement, à Modave. Ses feuilles sont rassemblées en touffes formant une sorte de grande corbeille évasée. Chez les fougères que nous avons observées jusqu'à pré-



FIG. 6. — Matteuccies. (Photo A. QUINTART).

sent (sauf chez l'osmonde), les sporanges se forment à la face inférieure de feuilles non spécialisées. Chez les matteucciés au contraire, des feuilles très différentes des autres portent les sporanges. Ces feuilles fertiles jaillissent au centre de la corbeille. Cette fougère ornementale est souvent naturalisée au voisinage des parcs. Ici, elle semble en voie d'extension dans certaines parties de la hêtraie.

Des plantes aux larges feuilles cordées, hautes de 1 à 3 mètres sont visibles dans le vallon. Elles poussent en massifs denses et se reconnaissent à leurs tiges creuses entre les nœuds : ce sont des renouées de Sakhaline (*Polygonum sachalinense*), assez voisines des renouées du Japon.

Au-delà du pont, un chemin pris vers la droite nous conduit au château. Au mois de mai des rhododendrons aux fleurs blanches, jaunes, orangées, rouges ou violacées y forment un massif au parfum entêtant.

Le jardin français tracé au voisinage du château est orné de statues nichées dans des arcades d'ifs. Des haies basses de buis soigneusement taillées cernent les corbeilles de bégonias. Le décor floral du bâtiment est simple : un lierre (*Hedera helix*) et des rosiers grimpent sur la façade, quelques jardinières emplies de géraniums (en fait des *Pelargonium* !) de teintes variées en égalaient les abords. Un beau cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica* cv. *Glauca*), un if à port fastigié (*Taxus baccata* cv. *Stricta*) et un araucaria (*Araucaria araucana*) se distinguent parmi les arbres ornementaux.

Le paysage est très vaste : du nord au sud nous pouvons voir

- des prairies pâturées par des vaches et des chevaux ;
- une pelouse qui se rétrécit en se prolongeant vers l'obélisque qui indique l'ouest avec exactitude ;
- des massifs boisés aux lisières arrondies bordés de faux-cyprès de Lawson (*Chamaecyparis lawsoniana*) ;
- à gauche et à droite de la perspective menant à l'obélisque, des bosquets de bouleaux soulignés par des conifères au feuillage doré ;
- une étrange colline couverte de fougère-aigle et surmontée de mélèzes (*Larix decidua* et *L. kaempferi*), de pins sylvestres (*Pinus sylvestris*) et de faux-cyprès de Lawson (*Chamaecyparis lawsoniana*) (Fig. 7).
- derrière des replats engazonnés, une zone déprimée au fond de laquelle se cache l'étang Rectangulaire et où est établi un verger ; cette dépression se prolonge au sud vers la vallée de l'Argentine ;
- au loin, partout, la forêt !



FIG. 7. — Colline surmontée de mélèzes, de pins sylvestres et de faux-cyprès de Lawson.

Du château, empruntons le chemin qui ramène à l'entrée principale du domaine. Flânons un peu et prenons le temps d'admirer les conifères plantés dans les pelouses verdoyantes, les merisiers (*Prunus avium*), les tilleuls (*Tilia platyphyllos*), les frênes (*Fraxinus excelsior*), les érables (*Acer pseudoplatanus*). En juin, respirons les seringas parfumés et admirons les floraisons vivement colorées des weigélies... C'est ainsi que notre promenade se terminera...

En complément à cet itinéraire, rappelons que quelques plantes très rares poussent dans le parc Solvay. Nous ne pouvons donner leur emplacement exact pour des raisons que l'on devine ! Citons le lycopode en massue (*Lycopodium clavatum*), l'ophrys abeille (*Ophrys apifera*), l'orchis tacheté des bois (*Dactylorhiza fuchsii*), la raiponce bleue (*Phyteuma nigrum*), le conopode dénudé (*Conopodium majus*).

Ajoutons que dans les plantations apparaissent quelques essences peu répandues. Par exemple, un arbre ornemental, rarement planté, existe au-dessus du vallon des matteuccies (au-delà de ce vallon, prendre le chemin vers la gauche) : c'est le *Davidia involucrata* « découvert en Chine par l'abbé Armand DAVID, en 1882. Cette espèce est remarquable par ses inflorescences entourées par une spathe blanc jaunâtre » (GEERINCK, 1984).

Remerciements

Tous nos remerciements vont à Anne-Marie et Paul DEKEYSER, Daniel GEERINCK, Guy BRUYNSEELS et Denise CORBISIER pour leur aide amicale.

Bibliographie

- Anonyme, 1984 — Forêt de Soignes. Propos d'un iconoclaste. *Les Naturalistes belges*, **65** : 1-45.
- BONNIER, G., 1986 — *Plantes médicinales, plantes mellifères, plantes utiles et nuisibles*. Paris, Belin, 64 pls.
- DEKEYSER, P. & BRUYNSEELS G., 1983 — Le Parc Solvay à La Hulpe, Étude de la flore indigène. *Les Naturalistes belges*, **64** : 1-13.
- DEKEYSER, P., 1983 — Liste des espèces indigènes du Parc Solvay à La Hulpe. Compléments à l'article précédent. Bruxelles, *Les Naturalistes belges*, 10 pp.
- DE LANGHE, J.-E., DELVOSALLE, L., DUVIGNEAUD, J., LAMBINON, J. & VANDEN BERGHEN, C., 1983 — *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes)*, 3^e édition. Meise, Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, CVIII+1016 pp.
- GEERINCK, D. et coll., 1984 — Le Parc Solvay à La Hulpe. Étude des espèces ligneuses plantées et spontanées. *Les Naturalistes belges*, **65** : 217-223.
- JENIK, J., 1979 — *Encyclopédie illustrée de la forêt*. Paris, Grund, 496 pp.
- MEERTS, P., DUVIGNEAUD, J., FABRI, R. & HENRION, J., 1988 — Une troisième localité belge de *Conopodium majus* (Gouan) Loret à La Hulpe (prov. de Brabant). *Dumortiera*, **42** : 2-4.
- MICHIELS, D., 1987 — Introduction à la géologie du Parc Solvay (La Hulpe) et de ses environs. *Les Naturalistes belges, Feuille de contact trimestrielle*, 6^e année, fasc. 4, 4 p.
- MITCHELL, A., 1977 — *Tous les arbres de nos forêts*. Multiguide nature. Bruxelles, Elsevier Séquoia, 414 pp.
- SOTTIAUX, A. & BRUYNSEELS, G., 1985 — Le Parc Solvay à La Hulpe. Étude des Bryophytes (Mousses et Hépatiques). *Les Naturalistes belges*, **66** : 81-88.
- STASSER, S., 1977 — *Le château de La Hulpe et son Parc*, Bruxelles, Édition de l'auteur, 56 pp.
- VAN ROMPAEY, E. & DELVOSALLE, L., 1979 — *Atlas de la flore belge et luxembourgeoise. Ptéridophytes et Spermatophytes*. Meise. Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique (2^e édition revue par L. DELVOSALLE), 1542 cartes.

Bref aperçu de la faune du domaine Solvay à La Hulpe

par H. de WAVRIN (*)

Les multiples aspects du domaine Solvay à La Hulpe reflètent la variété de ses habitats et la diversité de la faune qu'elle entraîne.

Différents facteurs influencent cette dernière. Parmi ceux-ci, citons d'abord la présence d'étangs. Ils sont d'aspect relativement sauvage et contiennent une belle végétation aquatique. Celui de la Ferme est de plus entouré d'une ceinture marécageuse. En parlant d'eux, nous évoquerons également celui du Gris Moulin et le fond de la vallée de l'Argentine en amont. En effet, si cette zone ne fait pas partie du domaine, elle le jouxte néanmoins et il est aisé d'observer les oiseaux qui la peuplent. Elle est d'une importance ornithologique non négligeable.

Un autre élément, ce sont les étendues herbeuses qui s'imbriquent dans tout le domaine. Elles constituent autant de vastes ouvertures qui se prêtent à l'observation des oiseaux et des mammifères qui viennent s'y nourrir.

Quant aux parties boisées, elles sont beaucoup plus variées que la forêt de Soignes toute proche. Elles recèlent de nombreuses clairières et un sous-bois riche en ronces et broussailles. La sylviculture est modérée et les essences forestières sont diversifiées. Les grands massifs de rhododendrons y sont pour les animaux des refuges peu pénétrables par le public et permanents en hiver.

Enfin, les abords du château et des autres bâtiments présentent davantage un aspect de parc, où, à côté d'espèces forestières, on retrouve celles qui sont plus anthropophiles.

L'ensemble du domaine est une mosaïque de ces différents milieux qui s'interpénètrent, ce qui explique qu'il est possible d'observer bon nombre d'espèces animales en un seul parcours.

Certes, leur observation n'est pas toujours facile : elle demande d'être attentif et quelque peu expérimenté. Il est conseillé d'effectuer la visite lorsqu'il y a peu de promeneurs, surtout si l'on veut voir des

(*) Avenue Fond'Roy, 124, 1180 Bruxelles.

mammifères : beaucoup sont farouches et restent cachés lorsque la foule afflue.

Nous examinerons quatre groupes d'animaux : les oiseaux, les mammifères, les batraciens et les reptiles.

1. Oiseaux

Il serait fastidieux et sans grand intérêt d'énumérer la liste complète des oiseaux qui ont été observés dans le domaine Solvay, y compris ceux qui ne l'ont été qu'occasionnellement, ou qui l'ont un jour survolé. Nous nous bornerons à faire un bref commentaire sur une sélection d'espèces, en reprenant, parmi celles qui sont observées régulièrement dans le site, les moins fréquentes au plan régional, et les plus spectaculaires ou caractéristiques des lieux. Pour ceux qui souhaiteraient davantage de données précises, signalons que beaucoup d'observations réalisées dans le domaine ou à l'étang du Gris Moulin ont été publiées dans les différentes chroniques ornithologiques de la revue *Aves*.

a — Étangs et lieux humides

Les étangs du domaine Solvay, et surtout aussi celui du Gris-Moulin, sont des lieux privilégiés pour l'observation des oiseaux d'eau. Grâce à sa grande étendue et ses massifs de végétation palustre, ce dernier accueille toujours des espèces intéressantes. On y note, au passage et en hivernage, des effectifs parfois importants de certains anatidés. Lorsqu'on y chasse, ceux-ci se réfugient souvent sur le Grand Étang de La Hulpe, près des anciennes papeteries. Au printemps et en été, il abrite régulièrement les nichées d'espèces plutôt rares chez nous.

Passons rapidement en revue les espèces les plus fréquentes.

Si le grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) niche sur tous les étangs, le grèbe castagneux (*Podiceps ruficollis*) n'élève ses jeunes que sur celui du Gris-Moulin, mais circule sur les autres en dehors de la période de nidification.

Le héron cendré (*Ardea cinerea*) est toujours présent. Il a niché autrefois dans le domaine de Nysdam. Les oiseaux observés ici proviennent en partie de la colonie de Laeken, sans doute aussi de celles de Rixensart et de la vallée de la Dyle. Le grand butor (*Botaurus stellaris*) hiverne parfois dans les roselières du Gris Moulin.

Parmi les anatidés, outre le canard colvert (*Anas platyrhynchos*), le



FIG. 1. — Le martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) est toujours présent aux abords du Gris Moulin et des autres étangs.

fuligule morillon (*Aythya fuligula*) a déjà niché dans le domaine et le fait régulièrement à l'étang du Gris-Moulin. À ce dernier, niche souvent le fuligule milouin (*Aythya ferina*), et, depuis peu, la sarcelle d'hiver (*Anas crecca*). Les deux fuligules y sont habituellement nombreux en automne et en hiver, rejoints au passage principalement par des canards souchets (*Anas clypeata*).

Le balbuzard (*Pandion haliaetus*) y fait quelquefois une visite et y déguste un poisson.

Les cris du râle d'eau (*Rallus aquaticus*) s'entendent souvent dans les roselières et marécages, de l'automne au début du printemps. La poule d'eau (*Gallinula chloropus*) et la foulque (*Fulica atra*) sont, bien sûr, observables en tous temps à chaque pièce d'eau.

Les chevaliers guignettes (*Tringa hypoleucos*) en halte de migration animent les bords de l'étang du Gris-Moulin et parfois celui de la Ferme. Le chevalier cul-blanc (*Tringa ochropus*) hiverne souvent au premier d'entre eux.

Le martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) (Fig. 1) est un des hôtes les plus fidèles. Il niche chaque année et on peut facilement le voir survoler l'eau.

La bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) y élève tout aussi régulièrement ses jeunes.

Il convient d'encore évoquer les rousserolles. La rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) se rencontre principalement dans le fond

de la vallée de l'Argentine, dans les lieux à végétation basse et humide, éventuellement en partie envahie de jeunes arbres. Par contre, la rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*) n'habite que les grandes roselières du Gris-Moulin.

b — Clairières et étendues herbeuses

Les parties ouvertes permettent l'observation des grands oiseaux lorsqu'ils survolent ou passent d'un massif boisé à l'autre.

C'est en s'y promenant que l'on peut le mieux observer les rapaces diurnes. Plusieurs espèces fréquentent le domaine et nichent plus ou moins régulièrement dans le secteur. C'est notamment le cas de l'épervier (*Accipiter nisus*), qui est présent ici toute l'année. La buse (*Buteo buteo*) (Fig. 2) a niché dans le domaine jusqu'au début des années 80. Peut-être a-t-elle cessé suite à la présence accrue du public ? Mais elle élève encore ses jeunes dans les parages. On peut également l'observer en toute saison, surtout dans la futaie. La bon-drée apivore (*Pernis apivorus*) a également niché ici à la même époque et, par après, dans le domaine de Nysdam. Enfin, le faucon hobereau (*Falco subbuteo*) s'établit chaque année dans l'un ou l'autre vieux nid de corvidé, au moins depuis que le site est ouvert au public et qu'on peut y réaliser des observations.

Au crépuscule, les bécasses des bois (*Scolopax rusticola*) survolent les étendues herbeuses et les clairières des parties boisées. Quelques-



FIG. 2. — La buse (*Buteo buteo*) est un nicheur habituel dans les parages du parc Solvay et on l'observe souvent dans le domaine.

unes s'arrêtent chaque année en mars dans les sous-bois, lors de la migration printanière. Mais ce sont les soirées de la fin du printemps et de l'été qui se prêtent le mieux à leur rencontre.

Quelques pigeons colombrins (*Columba oenas*) et des bandes parfois importantes de pigeons ramiers (*Columba palumbus*) traversent le ciel.

De temps en temps, c'est le pic noir (*Dryocopus martius*) qui se déplace. Il peut alors être beaucoup mieux observé que lorsqu'il se tient dans les arbres. Il semble nicher presque chaque année dans les environs.

Les turdidés pâturent souvent dans les étendues herbeuses. Outre le merle noir (*Turdus merula*) et la grive musicienne (*Turdus philomelos*), la grive draine (*Turdus viscivorus*) niche aussi dans le domaine. Si la grive musicienne peut occasionnellement hiverner ici, à cette époque, la draine nous quitte.

Aux passages et en hiver, on rencontre également la grive litorne (*Turdus pilaris*) et la grive mauvis (*Turdus musicus*).

Enfin, les corvidés aussi s'observent le mieux lorsqu'ils sont à découvert. Ils sont représentés par les espèces les plus communes de la région : le geai (*Garrulus glandarius*), la corneille noire (*Corvus c. corone*) et la pie (*Pica pica*).

c — Massifs boisés

Parmi les espèces habituelles de tous les lieux boisés, citons la présence des pics. En effet, outre le pic noir, le domaine abrite également les trois autres espèces régionales, c'est-à-dire le picvert (*Picus viridis*), le pic épeche (*Dendrocopos major*), et le pic épeichette (*Dendrocopos minor*). Ce dernier se tient le plus souvent dans le fond de la vallée de l'Argentine.

Du côté des rapaces nocturnes, la futaie accueille toute l'année la chouette hulotte (*Strix aluco*). Le hibou moyen-duc (*Asio otus*) se cantonne dans les massifs de résineux et chasse dans les étendues herbeuses. Il est présent presque chaque hiver et, parfois, niche ici.

En ce qui concerne les passereaux, il n'y a guère d'espèces forestières particulières par rapport aux autres lieux boisés. Cependant, certains granivores peuvent être observés plus souvent qu'en forêt de Soignes. C'est notamment le cas du bouvreuil (*Pyrrhula pyrrhula*) et du gros-bec (*Coccothraustes coccothraustes*), nicheurs habituels dans le domaine et présents en tout temps. Le sizerin (*Acanthis flammea*) visite le site de l'automne au printemps, attiré par les petites samares de bouleaux. Pendant la même période, on peut également rencontrer quelques petites troupes de tarins (*Carduelis spinus*) dans les aulnes

qui bordent l'Argentine et, à partir de l'hiver, dans les bouleaux et les mélèzes disséminés ailleurs.

d — Autour des bâtiments

Outre les inévitables moineaux domestiques (*Passer domesticus*) et étourneaux (*Sturnus vulgaris*), les bâtiments abritent habituellement les nichées de la bergeronnette grise (*Motacilla alba*) et du rouge-queue noir (*Phoenicurus ochruros*). Chaque année aussi, l'un ou l'autre serin cini (*Serinus serinus*) chante dans les conifères qui les entourent. Cette espèce, actuellement en forte régression dans la région, se maintient ici, attirée par le paysage de parc parsemé de conifères divers.

2. Mammifères

Rappelons que les mammifères sont des animaux difficiles à observer. Outre le fait qu'ils sont habituellement farouches, la plupart d'entre eux sont principalement nocturnes. Leur rencontre est généralement fortuite.

Comme il y a moins d'espèces que chez les oiseaux et que, de plus, elles sont automatiquement inféodées au site, nous les passerons toutes en revue.

En ce qui concerne les chauves-souris, leur inventaire n'est guère aisé. Il peut néanmoins être déduit des relevés effectués aux environs dans les sites d'hivernage, ou par l'observation des animaux qui volent le soir. En été les pipistrelles (*Pipistrellus pipistrellus*) sont nombreuses et on reconnaît également quelques noctules (*Nyctalus noctula*) au vol caractéristique. Dans les cavités artificielles proches hivernent régulièrement les espèces classiques de la région : le vespertilion à moustaches (*Myotis mystacinus*), le vespertilion de Daubenton (*Myotis daubentoni*), le vespertilion de Natterer (*Myotis nattereri*) et l'oreillard (*Plecotus auritus*). Il est probable que ces dernières espèces fréquentent toutes le domaine.

Le hérisson (*Erinaceus europaeus*) et la taupe (*Talpa europaea*) sont bien entendu présents.

Du côté des musaraignes, dont on trouve les restes dans les pelotes de réjection de la chouette hulotte, on relève principalement trois espèces : la musaraigne carrelet (*Sorex araneus*), qui est la plus abondante, la musaraigne pygmée (*Sorex minutus*), plutôt rare, et la musaraigne musette (*Crocidura russula*), moins répandue que la carrelet. Les bords de l'Argentine et des étangs conviennent particulièrement



FIG. 3. — Le campagnol roussâtre (*Clethrionomys glareolus*), typique de la forêt de Soignes, est parfois très abondant dans le parc Solvay.

à la musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*). Bien que je ne l'y aie pas encore observée, sa présence dans les autres endroits favorables du sud de Bruxelles la laisse supposer ici.

Parmi les campagnols, c'est surtout le campagnol roussâtre (*Clethrionomys glareolus*) (Fig. 3) qui retiendra notre attention. Il est abondant dans les lieux boisés, comme d'ailleurs dans toute la forêt de Soignes. Les années de pullulation, sa densité peut être très élevée dans le domaine. Il est le plus diurne des campagnols, de sorte que c'est souvent lui qu'on a l'occasion d'observer quand il fourrage dans les feuilles mortes.

Les autres campagnols présents sont le campagnol agreste (*Microtus agrestis*), le campagnol souterrain (*Pitymys subterraneus*) et le grand campagnol terrestre (*Arvicola terrestris*).

Près de l'eau, et surtout dans les parties marécageuses, vit le rat musqué (*Ondatra zibethica*) : les monticules de végétaux secs qui parsèment l'étang du Gris Moulin sont ses huttes ; il creuse également des galeries au bord de l'eau ; les trous sur le sentier qui longe le ruisseau sont le plus souvent produits par leur effondrement.

Abondant dans tout le domaine, le lapin (*Oryctolagus cuniculus*) fréquente principalement les lisières des massifs boisés. Son cousin le lièvre (*Lepus capensis*) a disparu depuis quelques années déjà. Habitué des étendues découvertes, il n'a pas pu s'adapter à la présence de plus en plus intense du public.

L'écureuil (*Sciurus vulgaris*) se rencontre partout où il y a des arbres.

Les mulots (*Apodemus sylvaticus*) sont nombreux. Ils sont susceptibles de pulluler en même temps que les campagnols roussâtres, mais cela se remarque moins parce qu'ils sont plus nocturnes.

Les vallons forestiers sont parcourus par le rat surmulot (*Rattus norvegicus*), mais il préfère les abords du ruisseaux et les lieux humides.

Le renard (*Vulpes vulpes*) est un visiteur habituel. Se nourrissant surtout de lapins, il en limite les effectifs. Il consomme aussi beaucoup de petits rongeurs, des coléoptères et des fruits. Autrefois, il y avait chaque année plusieurs nichées dans le domaine, mais le renard a malheureusement fait l'objet de destructions systématiques, tant ici qu'aux alentours.

Quant au blaireau (*Meles meles*), il a habité toutes les propriétés voisines jusqu'il y a une dizaine d'années à peine. Son régime alimentaire est constitué essentiellement de vers de terre et, pour le reste, surtout de petits invertébrés et de végétaux. Il a été partout victime de massacres injustifiables et est maintenant complètement disparu. Les derniers survivaient dans la propriété IBM et se sont probablement fait tuer aux environs. À présent, l'espèce est presque éteinte dans le Brabant.

Signalons aussi que la loutre (*Lutra lutra*) a vécu à l'étang du Gris Moulin et dans le reste de la vallée de l'Argentine jusque dans les années 70. Il n'y a plus d'observations récentes la concernant.

L'hermine (*Mustela erminea*) a souvent été vue ici. Peut-être existe-t-elle encore, car il n'est pas facile de déceler la présence d'un animal aussi discret et, de plus, nocturne. Elle capture surtout des campagnols et est une spécialiste du grand campagnol terrestre.

Il n'est pas exceptionnel de reprérer la belette (*Mustela nivalis*). Celle-ci se nourrit presque exclusivement de campagnols.

Le putois (*Mustela putorius*) est très nocturne et difficile à apercevoir. Il est pourtant le carnivore le plus commun et il se plaît tant dans les lieux boisés que dans les secteurs humides. Il apprécie les lapins, ainsi que les petits rongeurs. C'est le seul prédateur sérieux pour le rat musqué et le rat surmulot.

Enfin, les chevreuils (*Capreolus capreolus*) peuvent être facilement observés dans les sous-bois. Leur territoire englobe aussi les parties proches de la forêt de Soignes et on les voit souvent passer d'un endroit à l'autre. Leur population a fort diminué ces dernières années, à cause de la pression accrue du public qui circule hors des chemins et, surtout, des chiens qu'on laisse courir en liberté.

3. Batraciens

Le domaine Solvay est inclus dans la vallée de l'Argentine, caractérisée par de nombreuses pièces d'eau, des marécages et un environnement d'aspect sauvage : ceci est favorable aux batraciens, dont les effectifs de certaines espèces sont importants.

Les tritons sont représentés dans les étangs par les trois espèces régionales communes : le triton alpestre (*Triturus alpestris*), le triton palmé (*Triturus helveticus*) et le triton ponctué (*Triturus vulgaris*). Leur densité est, bien sûr, nettement moindre qu'elle ne le serait dans des mares, à cause de la présence des poissons.

Crapaud commun (*Bufo bufo*) et grenouille rousse (*Rana temporaria*) s'observent principalement au printemps lorsqu'ils viennent pondre. La grenouille rousse est abondante, car, comme nous l'avons publié précédemment, on peut en dénombrer environ 800 pontes à l'étang de la Longue Queue et une centaine à celui de la Ferme. La population du crapaud commun semble tout aussi florissante.

Quelques grenouilles vertes (complexe de *Rana esculenta*) (Fig. 4) fréquentent les berges des étangs du domaine Solvay. Elles font partie de la population importante qui habite l'étang du Gris Moulin et les autres de la vallée. Rappelons qu'elles sont à présent disparues de la forêt de Soignes. Ici, elles ont fort diminué ces dernières années, peut-



FIG. 4. — Les étangs de la vallée de l'Argentine abritent encore des effectifs importants de la grenouille verte (complexe de *Rana esculenta*).

être à cause des hivers rudes qui se sont succédé, mais aussi à la suite du dérangement continu et croissant par le public.

Enfin, il y a également une toute petite colonie d'alytes, ou crapauds accoucheurs (*Alytes obstetricans*). Bien que limitée à deux ou trois chanteurs, elle semble se maintenir. Aussi réduite, elle est cependant très fragile.

4. Reptiles

En étant attentif, on peut rencontrer dans les clairières et le long des lisières le lézard vivipare (*Lacerta vivipara*) (Fig. 5). Il subsiste en effet une petite population de cet animal dans le domaine. Cette espèce exige la présence de places ensoleillées avec une végétation clairsemée. Elle se maintient ici grâce aux nombreuses clairières et au caractère ouvert des peuplements forestiers.

Le lézard vivipare est en forte régression dans toute la Moyenne Belgique. L'élevage intensif des faisans de chasse en est une des causes. En ce qui concerne la forêt de Soignes, il faut surtout évoquer les pertes d'habitat. L'espèce y était abondante au début du siècle et ne subsiste plus maintenant que ponctuellement en bordure (Boitsfort, Tervuren, La Hulpe). Ceci découle du boisement des petites étendues de bruyères, de l'abandon du système des coupes à blanc et



FIG. 5. — Les quelques lézards vivipares (*Lacerta vivipara*) du domaine Solvay représentent un des derniers noyaux de population de cette espèce pour la forêt de Soignes.

du caractère trop fermé des peuplements qui a prévalu très longtemps.

L'orvet (*Anguis fragilis*) existe peut-être dans le domaine.

Perspectives

Grâce à la diversité de ses habitats, le domaine Solvay à La Hulpe possède une richesse faunistique incontestable. Il est souhaitable qu'elle se maintienne. Pourtant, plusieurs espèces ont disparu ces dernières années : c'est le cas de la bondrée apivore, de la buse, du lièvre et du blaireau.

Il faut à cet égard constater l'influence de la pression croissante d'un public de plus en plus nombreux, ce qui refoule les espèces les plus farouches. Beaucoup pourtant peuvent s'adapter à la présence des promeneurs, mais pour autant que ceux-ci restent sur les chemins et ne circulent pas à travers tout. Il est également indispensable que les chiens soient tenus en laisse, car ils sont la cause principale de la forte diminution en forêt de Soignes du chevreuil et peut-être d'autres espèces aussi. La tranquillité dans le domaine implique également d'y limiter la circulation automobile.

Il est primordial de préserver la qualité des habitats. Ceci concerne d'abord les étangs. Il faut y éviter une surcharge de poissons, surtout de carpes, vu que ces dernières détruisent les plantes aquatiques indispensables aux batraciens. De même, la végétation palustre des berges doit être maintenue, ou favorisée, par l'élimination des arbres et arbustes qui risqueraient de l'étouffer. En ce qui concerne les bois, il y a principalement lieu de garder leur aspect très varié, caractérisé par des peuplements ouverts et de nombreuses clairières. La présence de vieux arbres, riches en cavités, est nécessaire tant pour les oiseaux cavernicoles, tels que le pigeon colombin et les mésanges, que pour les chauves-souris.

Enfin, les carnivores jouent un rôle important pour la régulation des populations de rongeurs : ils doivent être protégés, y compris le renard.

Ces recommandations font partie des conditions nécessaires pour la conservation de la richesse et de la diversité de la faune. Si elles ne sont suivies, on assistera à la disparition des espèces les plus fragiles, liées à un habitat particulier, et des plus farouches. Dans ce cas, seules parviendraient à se maintenir celles qui, bien moins nombreuses, s'adaptent facilement partout, c'est-à-dire les plus banales de notre région. Et la banalisation du domaine le priverait de tout son attrait.

Rapaces sauvés, enfants émerveillés

par Alain QUINTART (*)

L'association *Les Ateliers-Nature du Muséum* organise chaque année une découverte de la nature à La Hulpe, donnant rendez-vous à l'entrée du domaine aux enfants âgés de 5 à 12 ans.

Les animateurs leur réservent une surprise de taille : assister à la remise en liberté de rapaces. C'est un événement, car tout le monde sait combien sont rares les occasions d'observer les rapaces de près sans les déranger.

Or, ces oiseaux magnifiques jouent un rôle important dans l'équilibre de la nature et ils ont été trop longtemps l'objet d'une haine imméritée, imbécile. Il faut donc apprendre aux enfants combien ils sont beaux et comment ils sont adaptés à leur mode de vie, tout en leur inculquant un profond respect pour tout ce qui vit.

La vice-présidente de l'association, M^{me} Jacqueline VANDERVELDEN, habite à La Hulpe et y gère le centre de revalidation des oiseaux handicapés *Birds Bay*. De tout le Brabant, on lui apporte des oiseaux blessés, qu'elle soigne avec dévouement et compétence. Parmi ceux-ci, on dénombre de nombreux rapaces blessés par balle ou à la suite d'une rencontre trop brutale avec des fils électriques ou des véhicules. Quand plusieurs de ses pensionnaires ont retrouvé la capacité de mener leur vie sauvage, elle offre aux enfants cette chance unique de pouvoir suivre toute l'opération dans le domaine Solvay (voir p. 2).

Les grands espaces libres des pelouses offrent aux rapaces un excellent terrain d'envol et les bois du domaine sont là pour les accueillir et leur permettre de se cacher le temps de s'orienter avant leur départ vers une nouvelle vie...

(*) Avenue Wolfers, 36, B-1310 La Hulpe.

La faune des libellules du domaine Solvay à La Hulpe

par Philippe GOFFART (*)
& François DE KEULENEER (**)

Introduction

L'attrait paysager et biologique du domaine Solvay à La Hulpe provient pour une grande part de la présence de nombreux étangs de taille et aspect variés disséminés le long de l'Argentine. Situés dans un environnement essentiellement forestier et destinés à l'agrément plutôt qu'à la pisciculture, ces plans d'eau présentent encore une qualité écologique certaine et qui ne se rencontre plus que rarement dans les milieux d'eau douce en Moyenne Belgique, région très densément peuplée et cultivée. Aussi ne doit-on pas s'étonner de trouver dans ce site une riche faune aquatique comprenant en particulier de nombreux insectes. Parmi ceux-ci, les Libellules, ou Odonates, dénomination scientifiquement plus adéquate, constituent sans doute un des groupes les plus aisés à observer dans la nature — au moins au stade adulte puisque les larves se développent sous la surface de l'eau — et aussi un des plus fascinants, tant par l'élégance des formes, l'éclat des couleurs et la variété des comportements de ces représentants. L'identification des espèces peut être réalisée sans trop de difficulté directement sur le terrain sans sacrifier les insectes : on utilise un filet assez large et ample pour la vérification en main et éventuellement des jumelles pour l'observation à distance, ce qui facilite fort les recensements. De bons ouvrages de détermination illustrés sont parus ces dernières années sur la faune européenne (d'AGUILAR *et al.*, 1985 ; ASKEW, 1988).

L'objectif de cet article est de dresser un panorama succinct de la faune des Odonates du domaine Solvay (et du domaine de Nysdam attenant) d'après nos données, qui s'étalent sur plus de dix années, et de fournir aux visiteurs les informations utiles leur permettant de les découvrir à leur tour et de s'initier à l'observation et à l'étude de ces insectes étonnants. C'est précisément en ces lieux que nous avons fait

(*) Unité d'Écologie et de Biogéographie (UCL) 4-5, place Croix-du-Sud, 1348 Louvain-la-Neuve.

(**) Avenue de la Gazelle, 54, bte 17, 1180 Bruxelles.

ESPÈCES RÉPERTORIÉES	Abondance	Période de vol	Distribution
Zygoptères (demoiselles)			
<i>Calopteryx splendens</i>	+	6 7	(F) A
<i>Lestes viridis</i>	+++	7 8 9 10	F D R LQ GM
<i>Lestes sponda</i>	+	8 9	F GM
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	+++	5 6 7	F R GM LQ A?
<i>Ischnura elegans</i>	++++	5 6 7 8 9	F D R LQ GM
<i>Coenagrion lindenii</i>	A (1 obs.)	(08/09/87)	F
<i>Coenagrion puella</i>	++	5 6 7	F R
<i>Coenagrion pulchellum</i>	++++	5 6 (7)	F D R LQ GM
<i>Enallagma cyathigerum</i>	++	7 8	F R
<i>Erythromma najas</i>	+++	5 6 7	F D R LQ GM
<i>Erythromma viridulum</i>	+++	7 8	F R LQ GM
Anisoptères (libellules)			
<i>Aeshna cyanea</i>	++	7 8 9 10	F D R LQ GM
<i>Aeshna grandis</i>	++	7 8 9	F D R LQ GM
<i>Aeshna mixta</i>	+++	7 8 9 10	F D R LQ GM
<i>Anax imperator</i>	++	6 7 8	F D R LQ GM
<i>Anax parthenope</i>	A (1 obs.)	(30/07/84)	F
<i>Cordulia aenea</i>	+++	5 6 (7)	F R GM
<i>Libellula depressa</i>	+	6 (7)	F
<i>Libellula quadrimaculata</i>	++	6 7	F D
<i>Orthetrum cancellatum</i>	+++	6 7 8 9	F D R LQ GM
<i>Crocothemis erythraea</i>	A (1 obs.)	(17-22/08/84)	F
<i>Sympetrum danae</i>	+	8 9	F
<i>Sympetrum sanguineum</i>	++	7 8 9	F R GM
<i>Sympetrum striolatum</i>	+++	8 9 10	F R GM
<i>Sympetrum vulgatum</i>	++	9	F

TABEAU I. — Liste annotée des odonates observés dans les domaines Solvay et de Nysdam depuis 1979.

1. *Abondance* (globale, pour l'ensemble du site) : + = individus isolés ; ++ = populations peu fournies ; +++ = populations assez fournies ; ++++ = populations très fournies ; A = accidentel (avec entre parenthèses, le nombre d'observations connues de l'espèce à La Hulpe).
2. *Période de vol* : mois durant lesquels les imagos (ou adultes) ont été observés à La Hulpe, depuis les premières éclosions jusqu'à la disparition des derniers individus ; ces périodes tiennent compte des décalages interannuels.
3. *Distribution* (sur les diverses unités d'eau stagnante et d'eau courante du site) : A = Argentine (ruisseau) ; F. = étang de la Ferme Solvay ; D = étang Decellier ; R = étang Rond ; LQ = étang de la Longue Queue ; GM = étang du Gris Moulin et marais attenants.

La nomenclature et l'ordre systématique adoptés sont ceux de d'AGUILAR *et al.* (1985).

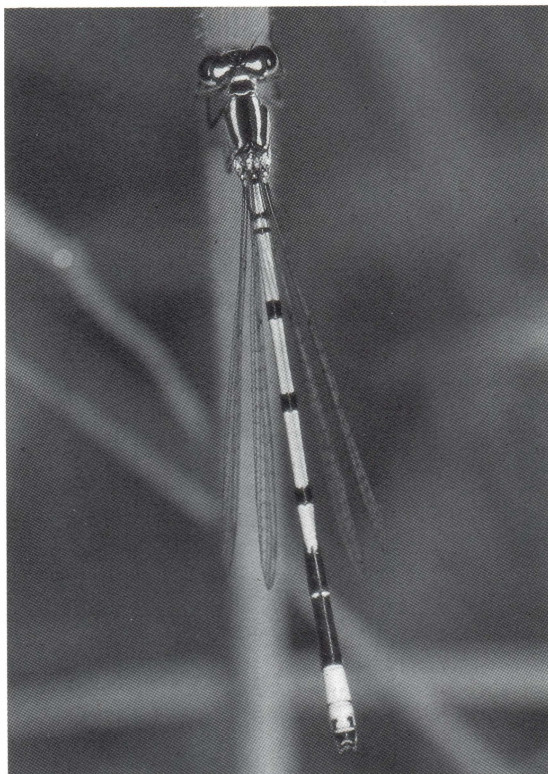


FIG. 1. — Un mâle d'Agrion jouvencelle : *Coenagrion puella* (Parc Solvay, juin 1985 ; photo DE KEULENEER).

lagma cyathigerum, *Libellula quadrimaculata* et *Sympetrum vulgatum*. Enfin, certaines espèces ont toujours été observées en nombres restreints bien qu'elles semblent se maintenir : il s'agit de *Coenagrion puella*, *Sympetrum sanguineum* et trois aeschnides, *Aeshna cyanea*, *Aeshna grandis* et *Anax imperator*. Le fond du peuplement est finalement constitué de 10 espèces dominantes, 6 zygoptères et 4 anisoptères. Toutes sont assez fréquentes sur les eaux eutrophes du Brabant, hormis deux espèces : *Coenagrion pulchellum* et *Cordulia aenea*. La première est franchement localisée en Wallonie et ne présente nulle part ailleurs des populations aussi florissantes qu'à La Hulpe, où elle domine nettement *C. puella* (Fig. 1), ordinairement bien plus abondant. La Cordulie bronzée, quant à elle, se raréfie nettement en Moyenne Belgique. Toutes deux semblent trouver des conditions idéales sur l'étang du Gris Moulin et l'étang Rond, caractérisés par l'abondance de la végétation aquatique émergente et flottante (*Scirpus lacustris*, *Carex*, *Nymphaea*,...).

3. L'observation des libellules dans le domaine

Les étangs les plus riches en Odonates sont le Gris Moulin (faisant en réalité partie du domaine de Nysdam), l'étang Rond situé juste de l'autre côté de l'Argentine, ainsi que l'étang de la ferme Solvay. Les deux derniers plans d'eau cités sont les plus favorables à l'observation des libellules car les rives en sont très accessibles et les amateurs pourront y découvrir la plupart des espèces répertoriées dans le domaine.

Les premières éclosions de libellules ont lieu au début de mai. Les adultes s'observent durant toute la bonne saison, jusqu'en octobre, les populations culminant de juin à septembre. Les différentes espèces présentent des périodes de vol distinctes et assez bien définies (quoique soumises à de légers décalages d'une année à l'autre en fonction des aléas climatiques). On assiste donc à une succession d'espèces tout au long de la saison. C'est ainsi que des visites effectuées au printemps permettront d'observer un spectre d'espèce très différent de celui qu'on notera en fin d'été. Les libellules s'activent surtout par temps ensoleillé et sans vent, et durant les heures chaudes de la journée : on les recherchera donc de préférence lorsque ces conditions sont réalisées.

Durant les mois de mai et de juin, aux abords de l'étang Rond surtout, les visiteurs rencontreront en grand nombre les frêles demoiselles évoluant à proximité immédiate de la végétation des rives, en particulier l'Agrion au corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*), l'Agrion élégant (*Ischnura elegans*) et l'Agrion gracieux (*Coenagrion pulchellum*). Ils distingueront peut-être des couples occupés à pondre sur les plantes aquatiques affleurant à la surface de l'eau. Ils suivront les évolutions des mâles de la Cordulie bronzée (*Cordulia aenea*) le long des berges, qui inlassablement parcourent chacun un secteur déterminé, chassant les congénères de leur « territoires » respectifs. Avec un peu de chance, l'observateur attentif détectera des cordulies en cours d'éclosions, encore toutes pâles et humides, accrochées sur les laïches et les pétasites des rives de l'étang Rond, à un demi-mètre de hauteur ou plus au-dessus de la surface de l'eau. Il repérera aussi les Agrions aux yeux rouges (*Erythromma najas*) sur les feuilles flottantes des nymphéas où ils se posent fréquemment.

Vers la fin de juin et en juillet, se joindront à ce lot d'espèces l'Anax empereur (*Anax imperator*) (Fig. 2) et l'Orthétrum réticulé (*Orthetrum cancellatum*). Ils seront observés avec plus de probabilité à l'étang de la ferme Solvay, l'anax volant majestueusement à un mètre ou deux au-dessus de l'eau, l'orthétrum rasant la surface d'un vol rapide ou se posant sur le sol dénudé et ensoleillé du chemin fai-

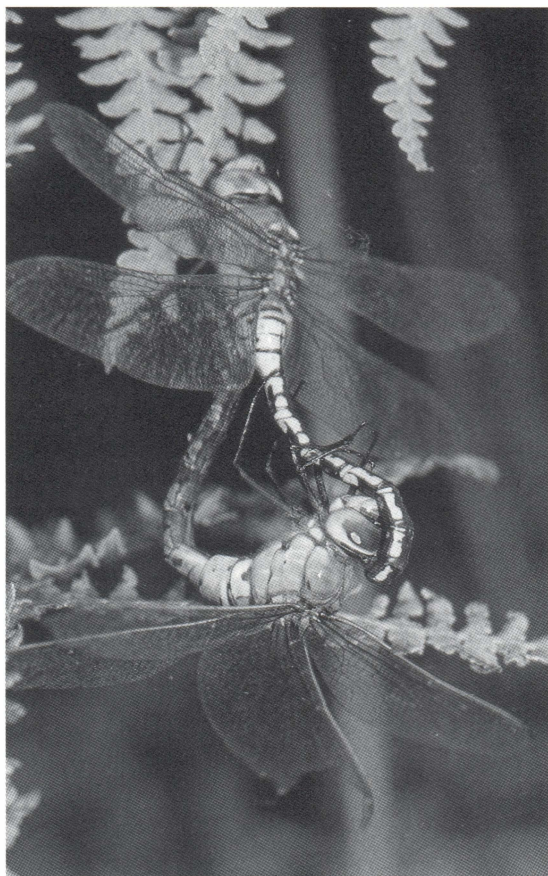


FIG. 2. — Accouplement de l'Anax empereur : *Anax imperator* (Parc Solvay, août 1984 ; photo DE KEULENEER).

sant le tour de l'étang. En outre, l'Agrion vert (*Erythromma viridulum*) sera éventuellement aperçu sur les feuilles flottantes et les amas d'algues vertes à quelque distance des rives, à côté de son proche parent, *E. najas*, que seuls les observateurs les plus avertis pourront séparer de manière sûre.

En août et septembre, les amateurs trouveront auprès des étangs une faune de libellules dominée essentiellement par les aeschnes (*Aeshna spp.*), les sympétrums (*Sympetrum spp.*) et le Leste vert (*Lestes viridis*). Les aeschnes s'éloignent souvent de l'eau et on pourra notamment les voir chassant au-dessus des grandes pelouses du domaine, à la lisière des boqueteaux, surtout en fin de journée. Auprès des étangs, l'Aesche mixte (*Aeshna mixta*), dont les va-et-vient incessants attirent l'attention, peut être assez abondante en sep-

tembre et il n'est pas rare d'observer alors un ou plusieurs Faucons hobereaux (*Falco subbuteo*) leur livrant une chasse assidue au-dessus du Gris Moulin ou de l'étang de la ferme Solvay, offrant un spectacle étourdissant. Les sympétrums, aux colorations rouges chez les mâles (sauf dans le cas du Sympétrum noir, *Sympetrum danae*), sont paradoxalement plus difficiles à repérer posés sur le sol ou sur un « perchoir » au bord de l'eau. On les trouvera le plus sûrement à l'étang de la ferme. La ponte de ces libellules est très intéressante à observer : effectuée en vol par le couple en position de « tandem », les œufs étant dispersés à la surface de l'eau ou sur les plages de vase exondées, elle donne lieu à un ballet rythmé assez étonnant, surtout lorsque plusieurs couples se mettent à pondre les uns près des autres. Quant au Leste vert, on le recherchera en inspectant les fines branches d'aulne, de saule ou de bouleau surplombant l'eau, même à une certaine hauteur, puisque c'est dans ce type de substrat inhabituel que les couples de cette espèce insèrent leurs œufs. Les jeunes larves n'auront qu'à se laisser tomber directement à l'eau à leur sortie de l'œuf pour entamer leur développement subaquatique.

4. L'avenir des libellules à La Hulpe

Les libellules sont pour la plupart fort sensibles aux modifications et altérations de leur milieu de vie, qui est dans certains cas très particulier et défini. De plus, ce sont de redoutables prédateurs, aussi bien à l'état larvaire qu'adulte, et leur abondance est conditionnée par celle de leurs proies. Par conséquent, la richesse des libellules sur un site donné reflète dans une large mesure celle du reste de la faune aquatique invertébrée. Pour ces raisons, elles sont considérées comme de bons indicateurs de la qualité des milieux aquatiques (GOFFART, 1989) et un inventaire qualitatif et semi-quantitatif bien mené de ces insectes est susceptible de permettre une appréciation de la valeur écologique d'un milieu donné.

À cet égard, les résultats des présents recensements sont démonstratifs : les unités d'eau stagnante des domaines Solvay et de Nysdam présentent encore un intérêt biologique significatif dans le contexte brabançon. Pourtant, une diminution perceptible des populations de libellules et du nombre d'espèces a été notée ces dernières années, en particulier sur l'étang de la ferme. Les causes précises n'en sont pas connues. Toutefois l'hypothèse d'un déséquilibre des populations de poissons peut expliquer en partie ce déclin. En effet, des carpes ont été introduites dans quelques étangs en vue de limiter le développe-

ment de la végétation, stimulé vraisemblablement par un début d'eutrophisation. Les conséquences sur la végétation et la turbidité de l'eau n'ont pas tardé à se manifester et sont comparables à ce qui a été décrit à Virelles (SCOHY & PHILIPPART, 1990). Outre leur impact indirect sur les libellules, les carpes exercent sans doute une prédation directe sur leurs larves car les exemplaires d'une certaine taille deviennent omnivores. La solution à envisager est selon nous la vidange périodique tous les deux ou trois ans, comme cela se pratique maintenant à Virelles (SCOHY & PHILIPPART, 1990), l'introduction de poissons prédateurs ne permettant pas de limiter les carpes âgées. Quant aux conséquences de l'eutrophisation, il conviendrait plutôt d'y remédier en résolvant les problèmes à leur source — qui reste à identifier. Les mesures de gestion favorables aux Odonates peuvent se résumer comme suit : maintien de rives ensoleillées d'aspect naturel pourvues d'une végétation aquatique diversifiée et préservation de la qualité de l'eau (CHELMICK *et al.*, 1980).

Quant au ruisseau de l'Argentine, si son état actuel n'est pas critique, il n'est pas sûr pourtant qu'il puisse encore accueillir des populations viables de libellules. Il est à noter qu'il reçoit toujours les eaux usées du hameau de Gaillemarde situé en amont. La mise en fonction d'un collecteur serait sûrement bénéfique et est à encourager.

Signalons enfin qu'un projet de construction d'un vaste complexe de bureaux menace la propriété de Nysdam. Outre l'impact paysager déplorable, ce projet risque d'entraîner des effets très dommageables sur les écosystèmes du fond de la vallée, en particulier sur la qualité des eaux. Les auteurs du projet prévoient également un curage des étangs dont on peut craindre le pire. Il convient d'empêcher absolument une détérioration irrémédiable du site et de se battre contre l'aboutissement d'une telle entreprise dans un des endroits les plus sauvages de notre Brabant déjà lourdement mis à mal.

Remerciements

Nos sincères remerciements s'adressent à messieurs F. HIDVEGI et E. WALRAVENS, qui nous ont fait part de leurs observations de libellules les plus intéressantes effectuées à La Hulpe.

Bibliographie

- ASKEW R. R., 1988. — *The dragonflies of Europe*. Harley Books, Martins : 291 pp.
CHELMICK D., HAMMOND C., MOORE N. & STUBBS A., 1980. — *The conservation of dragonflies*. Nature Conservancy Council, England : 23 pp.

- D'AGUILAR J., DOMMANGET J. L. & PRECHAC R., 1985. — *Guide des Libellules d'Europe et d'Afrique du nord*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris : 342 pp.
- DEVILLERS P., BEUDELS R. C., DEVILLERS-TERSCHUREN J., LEBRUN Ph., LEDANT J.-P. & SERUSIAUX E., 1990. — Un projet de surveillance de l'environnement par bio-indicateurs. *Les Naturalistes belges*, **71** (3) : 75-98.
- GOFFART Ph., 1988. — Les Libellules : témoins privilégiés de la dégradation des milieux aquatiques. *Réserve Naturelle*, 1988 (3-4) : 106-108.
- GOFFART Ph., 1990. — Surveillance de l'environnement wallon, volet odonates : premiers résultats de la saison 1989 et lancement de la saison 1990. *Gomphus*, **6** (1) : 10-25.
- GOFFART Ph., ANSELIN A. & LAFONTAINE R.-M., 1989. — La surveillance de l'environnement wallon, volet odonates. *Gomphus*, **5** (2) : 13-32.
- MICHIELS N., ANSELIN A., GOFFART P. & VAN MIERLO M., 1986. — Atlas provisoire des Libellules (Odonata) de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg. *Gomphus/Euglena*, n° spécial : 1-32.
- SAINTENOY-SIMON J., 1991. — Le parc Solvay à La Hulpe : promenade botanique. *Les Naturalistes belges*, **72** (1) : 3-18.
- SCOBY J.-P. & PHILIPPART B., 1990. — Gestion piscicole de l'étang de Virelles et végétation aquatique. *Les Naturalistes belges*, **71** (4) : 145-156.

Livre lu

PRELLI, Rémy, 1990. — *Guide des fougères et plantes alliées*. 2^e édition, revue et augmentée, Paris, Éd. Lechevalier, 232 pp., 76 figs ; 14 cm × 21,5 cm, cartonné, prix non indiqué.

Il y a six ans, je présentais dans cette revue (1985, 66/5 : 127, 128) une recension de la première édition de cet ouvrage et ce n'était pas sans un vif plaisir que j'en disais alors beaucoup de bien, n'ayant que peu de critiques négatives à émettre dans le dernier paragraphe de mon compte rendu. Notre bibliothèque vient de s'enrichir de la seconde édition du « Guide des fougères » et il me paraît utile d'en parler aussi. L'auteur rapporte dans son introduction qu'il a tenté de tenir compte des conversations qu'il a eues avec les utilisateurs et des remarques des analyses publiées : le moins que l'on puisse dire est que les miennes n'ont pas été perdues ! Pratiquement toutes les imperfections que j'avais signalées ont été corrigées. Le caractère typographique n'est plus gras, ce qui allège beaucoup la présentation ; les citations d'auteurs en grandes capitales ont disparu (avantageusement remplacées par une bibliographie particulière en fin des chapitres) ; les tableaux dichotomiques, qui n'étaient que partiels, ont été, à la demande générale semble-t-il, remplacés par des clés dichotomiques complètes, et les « ptéridophiles » qui rencontreront la forme juvénile du *Polystichum aculeatum* ne connaîtront plus ma perplexité d'antan ! Le nombre de pages est passé de 199 à 233 mais celui des illustrations n'a augmenté que de 3 unités : beaucoup de bonnes photos ont été remplacées par des dessins au trait, plus détaillés (et dépouillés de l'environnement de la plante dans son habitat naturel) ; en outre, de nombreuses feuilles sont représentées par des silhouettes complètes en aplats noirs, très utiles. Parmi les autres modifications, la liste des usages de ces plantes s'est allongée, celle des espèces légalement protégées a été ajoutée et l'histoire des Rhinales a été remaniée à la lumière des études récentes.

La graphie « mycorhize » a remplacé « mycorrhize » : pourtant, quoi qu'en disent les dictionnaires, quiconque a étudié le grec ancien a appris que les mots commençant par « rhô » (comme « rhizê ») font redoubler cette lettre quand ils entrent en composition comme deuxième élément. D'autre part, bien que je trouve tout à fait naturel de dire un gamétophyte et un sporophyte, j'approuvais personnellement R. Prelli de considérer Ptéridophytes comme féminin : hélas, il a opté dorénavant pour le masculin. Enfin, je persiste à considérer que les « hormones anthéridiogènes » sont en fait des phéromones.

En conclusion, mes félicitations à l'auteur et sa maison d'Édition.

Paul DESSERT.



**FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS BELGES
DES SCIENCES DE LA NATURE**
Sociétés fédérées (*)

JEUNES & NATURE
association sans but lucratif

Important mouvement à Bruxelles et en Wallonie animé par des jeunes et s'intéressant à l'étude et à la protection de la nature de nos régions, JEUNES & NATURE organise de nombreuses activités de sensibilisation, d'initiation, d'étude et de formation.

Les membres de JEUNES & NATURE sont regroupés, dans la mesure du possible, en Sections locales et en Groupes Nature, respectivement au niveau des communes ou groupes de communes et au niveau des établissements d'enseignement. Chaque Section a son propre programme des activités. Il existe également un Groupe de travail «Gestion de réserves naturelles» qui s'occupe plus spécialement d'aider les différents comités de gestion des réserves naturelles.

JEUNES & NATURE asbl est en outre à la base de la Campagne Nationale pour la Protection des Petits Carnivores Sauvages et a également mis sur pied un service de prêt de malles contenant du matériel d'étude de la biologie de terrain.

Ce mouvement publie le journal mensuel **LE NIERSON** ainsi que divers documents didactiques.

JEUNES asbl
Boîte Postale 1113 à B-1300 Wavre.
Tél.: (010) 68 86 31.



**CERCLES DES NATURALISTES
ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE**
association sans but lucratif

L'association **LES CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE**, créée en 1956, regroupe des jeunes et des adultes intéressés par l'étude de la nature, sa conservation et la protection de l'environnement.

Les Cercles organisent, dans toutes les régions de la partie francophone du Pays (24 sections), de nombreuses activités très diversifiées: conférences, cycles de cours — notamment formation de guides-nature —, excursions d'initiation à l'écologie et à la découverte de la nature, voyage d'étude, ... L'association est reconnue comme organisation d'éducation permanente.

Les Cercles publient un bulletin trimestriel *L'Érable* qui donne le compte rendu et le programme des activités des sections ainsi que des articles dans le domaine de l'histoire naturelle, de l'écologie et de la conservation de la nature. En collaboration avec l'ENTENTE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE asbl, l'association intervient régulièrement en faveur de la défense de la nature et publie des brochures de vulgarisation scientifique (liste disponible sur simple demande au secrétariat).

Les Cercles disposent d'un Centre d'Étude de la Nature à Vierves-sur-Viroin (Centre Marie-Victorin) qui accueille des groupes scolaires, des naturalistes, des chercheurs... et préside aux destinées du Parc Naturel Viroin-Hermeton dont ils sont les promoteurs avec la Faculté Agronomique de l'État à Gembloux.

De plus, l'association gère plusieurs réserves naturelles en Wallonie et, en collaboration avec ARDENNE ET GAUME asbl, s'occupe de la gestion des réserves naturelles du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl
Rue de la Paix 83 à B-6168 Chapelle-lez-Herlaimont.
Tél. : (064) 45 80 30.

(*) La Fédération regroupe JEUNES & NATURE asbl, les CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl et LES NATURALISTES BELGES asbl.



LES NATURALISTES BELGES

association sans but lucratif

L'association LES NATURALISTES BELGES, fondée en 1916, invite à se regrouper tous les Belges intéressés par l'étude et la protection de la nature.

Le but statuaire de l'association est d'assurer, en dehors de toute intrusion politique ou d'intérêts privés, l'étude, la diffusion et la vulgarisation des sciences de la nature, dans tous leurs domaines. L'association a également pour but la défense de la nature et prend les mesures utiles en la matière.

Il suffit de s'intéresser à la nature pour se joindre à l'association : les membres les plus qualifiés s'efforcent toujours de communiquer leurs connaissances en termes simples aux néophytes.

Les membres reçoivent la revue *Les Naturalistes belges* qui comprend des articles les plus variés écrits par des membres : l'étude des milieux naturels de nos régions et leur protection y sont privilégiées. Les quatre fascicules publiés chaque année fournissent de nombreux renseignements. Au fil des ans, les membres se constituent ainsi une documentation précieuse, indispensable à tous les protecteurs de la nature. Les articles traitant d'un même thème sont regroupés en une publication vendue aux membres à des conditions intéressantes.

Une feuille de contact trimestrielle présente les activités de l'association : excursions, conférences, causeries, séances de détermination, heures d'accès à la bibliothèque, etc. Ces activités sont réservées aux membres et à leurs invités susceptibles d'adhérer à l'association ou leur sont accessibles à un prix de faveur.

Les membres intéressés plus particulièrement par l'étude des Champignons ou des Orchidées peuvent présenter leur candidature à des sections spécialisées.

Le secrétariat et la bibliothèque sont hébergés au Service éducatif de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles. Ils sont accessibles tous les jours ouvrables ainsi qu'avant les activités de l'association. On peut s'y procurer les anciennes publications.

La bibliothèque constitue un véritable centre d'information sur les sciences de la nature où les membres sont reçus et conseillés s'ils le désirent.

Sommaire

QUINTART Alain. La Nature au rendez-vous du parc Solvay	1
SAINTENOY-SIMON Jacqueline. Le parc Solvay à La Hulpe. Promenade botanique	3
DE WAVRIN H. Bref aperçu de la faune du domaine Solvay à La Hulpe	19
QUINTART Alain. Rapaces sauvés, enfants émerveillés	30
GOFFART Philippe & DE KEULENEER François. La faune des libellules du domaine Solvay à La Hulpe	31
Livres lus	40

Publication subventionnée par la *Direction générale de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche du Ministère de la Communauté française* et par la *Province de Brabant*.

En couverture : capitules de télékie (*Telekia speciosa*), butinés par des bourdons. La télékie, ou le télékia, est une astéracée originaire du sud-est de l'Europe ; elle fleurit abondamment dans le parc Solvay à La Hulpe. (Photo Jean-Paul SAINTENOY).